



TILLES FOOTBALL CLUB BULLETIN D'INSCRIPTION

Vide greniers du Dimanche 05 mai 2024

Nombre d'emplacements limités – Réservation et paiement préalables obligatoires

NOM :
Prénom :
Adresse :
Code postal : **Ville :**
Tél : **Mail :**

Particulier

Type et N° de la pièce d'identité :
Délivrée le par

Joindre une photocopie de la pièce d'identité

Professionnel

N° d'inscription au registre du commerce
Joindre une photocopie certifiée conforme de l'inscription au R.C.

Attestation sur l'honneur (obligatoire pour les exposants non professionnels)

Je, soussigné(e),
Demeurant.....

Désirant participer au vide grenier du Tilles FC, atteste sur l'honneur ne pas être inscrit au registre du commerce et des sociétés, être un vendeur occasionnel (2 fois par année civile au plus), et vendre exclusivement des objets personnels et usagés (Code du commerce – Article L310-2).

Fait à, le .../.../.....

Signature du demandeur

Dimensions de l'emplacement à réserver (3m minimum) :
.....m moyennant la somme de(3€ par mètre)

Bulletin d'inscription (accompagné du règlement de l'emplacement par chèque bancaire à l'ordre du Tilles Football Club) à retourner **avant le mercredi 24 avril 2024** à : Mme MONIOTTE Elodie – 16 rue Voltaire – 21800 QUETIGNY ou permanence (possibilité de paiement par CB) au stade de Varois-et-Chaignot mercredis 17 et 24 avril de 14h à 15h30.

Renseignements :

Mme MONIOTTE Elodie – Tel : 06.24.19.30.68 ou tillesfcsecretariat@gmail.com

Les bulletins d'inscription arrivés après cette date et/ou non accompagnés du règlement ne seront pas pris en compte.

Les arrivées sur site se feront entre 6h et 7h45.

NB : Afin de respecter la législation en vigueur en matière de marchés à la brocante, soumis à autorisation municipale, les renseignements fournis par les exposants seront consignés sur un cahier paraphé qui sera remis à la Préfecture concernée pour être contrôlé.

« Tout exposant devra quitter son emplacement au plus tard à 18h00, en le laissant aussi propre qu'à son arrivée »